

Le bilan de l'année — 1 260 heures rendues, 3 gestes automatiques, la matrice des rôles

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Journaux du service sur 12 mois · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Chaque ligne se vérifie sur un journal du service** — c'est la seule façon de tenir un bilan devant un comité de direction. **La mesure porte sur des thématiques, des files et des délais, jamais sur ce que fait un documentaliste nommé.**

Les 1 260 heures, poste par poste

Poste	Volume annuel	Avant	Après	Heures rendues
Bulletins de veille hebdomadaires	48	15 h 36 de collecte et de mise en forme (60 % de 26 h)	3 h 07 (12 %)	599 h 02
Surveillance des thématiques	27 × 12 mois	1 h de relevé brut par thématique et par mois (20 % de 5 h)	24 min (8 %)	194 h 24

Poste	Volume annuel	Avant	Après	Heures rendues
Recherches documentaires	1 240	32 min de recherche effective (10 % de 5 h 20 de circuit)	25 min (8 %)	132 h 16
Tenue à jour des guides et procédures	27 guides + 148 procédures	310 h par an	103 h 20	206 h 40
Alertes d'impact ciblées	96	1 h 45	25 min	128 h 00
Total	—	—	—	1 260 h 22

1 260 h 22, arrondi vers le bas : 1 260 heures. À la base légale du travail — **1 607 heures l'année, 151,67 heures le mois, 35 heures la semaine** —, cela fait **plus de huit mois de travail, ou plus de trente-six semaines**, rendus à un service de trois personnes. **L'arrondi est pris vers le bas** : un gain arrondi vers le haut est un gain qu'un directeur général peut contester. **Aucun poste supprimé, aucun poste créé.**

Les délais tenus, et ce qui est arrivé à destination

Indicateur	Avant	Après	Où cela se vérifie
Recherche documentaire	3 jours	À la minute	Journal des demandes
Signalement d'un texte à impact	9 jours APRÈS sa publication, en moyenne	15 jours AVANT son entrée en vigueur	Journal des diffusions

Indicateur	Avant	Après	Où cela se vérifie
Textes à impact arrivés après leur entrée en vigueur	5	0	Journal des diffusions rapproché des dates d'effet
Accusés de réception des alertes	Non mesuré	91 sur 96 — les 5 sans accusé sont nommées, avec leur service et leur date	Journal des accusés
Citations périmées du fonds	Rapprochement une fois l'an	214 traitées : 31 corrigées dans les guides et procédures en service, 165 dans les autres documents, 18 marquées « historique » par leurs auteurs	Journal des marques et des levées
Diffusions sans signature nommée	—	0 sur 48 bulletins et 96 alertes	Journal des signatures

Le taux d'accusé de réception est l'indicateur qui manque le plus souvent à un service de veille : il mesure non pas ce qui a été ENVOYÉ, mais ce qui est ARRIVÉ. 91 alertes sur 96 ont été accusées ; les 5 restantes sont nommées, avec leur service, leur date et leur canal. Ce sont elles qui diront s'il faut changer de destinataire, de canal ou de rédaction — et c'est une conversation à tenir avec la direction concernée, pas une statistique à afficher.

Les trois gestes que l'agent accomplit sans demander

Geste	Ce qu'il fait	Comment il se défait	Ce qu'il protège
-------	---------------	----------------------	------------------

1 — Accusé de recherche qualifié	Toute demande de recherche reçoit, dans la minute, le périmètre retenu et les sources qui seront interrogées	Le demandeur élargit ou restreint d'un mot ; l'échange reste au journal	L'aller-retour se fait AVANT la recherche — 118 recherches reprises sur l'exercice, 5 thématiques nouvelles en sont nées
2 — Marque « à vérifier » sur un document du fonds	Tout document dont l'un des textes cités a bougé est marqué et signalé à son auteur, avec la proposition de remplacement	L'auteur lève la marque d'un mot, avec son motif et sa date	L'agent ne modifie JAMAIS un document du fonds : il marque, il propose, l'auteur tranche — c'est ainsi que les 18 citations historiques ont cessé de remonter
3 — Relevé nocturne des 41 sources	Le projet de bulletin est constitué chaque nuit, daté, avec le tri et les motifs d'écartement	Le bulletin ne part jamais seul : il attend la signature de la responsable, et se reprend d'un mot tant qu'il n'est pas parti	La régularité de la veille, sans jamais la diffusion automatique

Tout le reste attend une décision nommée

Acte	Qui décide	Ce que l'agent apporte
Diffuser un bulletin aux 210 abonnés	La responsable du service documentation	Le projet daté, avec le tri et ses motifs
Envoyer une alerte à un service	La responsable du service documentation	L'alerte, ses trois dates, son destinataire nommé et la vérification déjà faite

Acte	Qui décide	Ce que l'agent apporte
Modifier un guide ou une procédure	L'auteur du document, puis la responsable du service	Le paragraphe de remplacement rédigé, avec le texte qui le justifie
Ouvrir ou fermer une thématique de veille	Le directeur général des services	Le rendement de la thématique : publications retenues, alertes produites, accusés de réception
Diffuser une interprétation d'un texte	Le service juridique	Le rapprochement fait, daté et sourcé — jamais la conclusion
Ouvrir un accès à une direction ou à une commune membre	La direction générale	Le rôle proposé, ce qu'il verrait, et une date de revue

La matrice des rôles — qui voit quoi, et jusqu'à quand

Rôle	Ce qu'il voit	Ce qui ne lui est pas ouvert	Date de revue
Référent d'une direction	Les bulletins et les alertes de ses thématiques, et le fonds sur son périmètre	Les thématiques des autres directions, les arbitrages en cours	Revue annuelle
Commune membre	Les bulletins des compétences mutualisées et les alertes qui la concernent	Les notes internes de l'agglomération et les arbitrages en cours	Revue annuelle
Service juridique	Les rapprochements jurisprudence / guides, sur tout le fonds	—	Revue annuelle

Rôle	Ce qu'il voit	Ce qui ne lui est pas ouvert	Date de revue
Service documentation	L'ensemble du fonds, les 41 sources et le journal des lectures	Dossiers d'usagers et dossiers d'agents — jamais ouverts	Revue annuelle
Accès ouvert pour un projet	Le périmètre du projet	—	Se referme quand le projet est clos, sauf décision contraire

Une mesure que l'agent sait produire, et qu'il recommande de ne pas installer telle quelle : le nombre de notes produites par documentaliste. Elle n'est pas interdite — le pouvoir de contrôle de l'employeur est reconnu, sous les conditions que la CNIL rappelle : **proportionnalité, information préalable des agents, consultation de l'instance compétente, le comité social territorial dans la fonction publique territoriale** ; et le règlement européen sur l'IA la range à son **annexe III, point 4 — haut risque, obligations applicables au 2 décembre 2027, encadré et non interdit. La réserve est MÉCANIQUE : un compteur de notes par documentaliste devient un objectif, et ce qui se déforme d'abord est le TRI. On retient davantage pour produire davantage, le bulletin gonfle, et les 210 abonnés — dont 46 seulement le lisent jusqu'au bout — cessent de le lire tout à fait. La sélection se perdrait en même temps que la mesure. À la place : la mesure par THÉMATIQUE — délai de signalement, part des publications retenues, taux d'accusé de réception. Une exception, et elle n'en est pas une : qui signe un bulletin est nommé et daté. Une signature n'est pas un compteur.**

Le pas suivant proposé — le rendement des 27 thématiques

Constat sur 36 mois	Thématiques	Ce que cela ouvre comme décision
---------------------	-------------	----------------------------------

Thématiques n'ayant produit aucune alerte	3	Les fermer, les fusionner, ou en élargir le vocabulaire — c'est une décision, pas une conséquence
Thématiques ayant produit 41 alertes à elles deux	2	Les scinder pour que le destinataire soit plus précis
Thématiques au rendement moyen	22	Inchangées
Ce que l'agent apporte	—	Par thématique : part des publications retenues, alertes produites, taux d'accusé de réception. Le service tranche.

Bilan présenté au comité de direction par la responsable du service documentation, le :

Thématiques fermées, fusionnées ou scindées à l'issue de la revue : _____

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.